



Economiques

TVA sociale : à utiliser avec modération

Par PHILIPPE MARTIN

QUOTIDIEN : lundi 25 juin 2007

Le débat sur la TVA sociale a des accents un peu rétro. Il nous ramène avant l'euro, et plus précisément au début des années 80, quand on discutait des avantages et inconvénients d'une dévaluation du franc, avec le débat des délocalisations en plus. Remplacer des points de cotisations sociales employeurs par de la TVA revient en effet à une dévaluation déguisée. La baisse des cotisations permet de diminuer les prix des biens produits en France, alors que les prix à l'importation augmentent du montant de la TVA : l'effet même d'une dévaluation.

Pourquoi faire une dévaluation ? Supposons qu'un pays voie sa compétitivité se dégrader parce que ses prix sont trop élevés par rapport à ses concurrents, et que, du coup, ses parts de marché et sa balance commerciale se dégradent. C'est exactement ce qui se passe en France aujourd'hui. Comment regagner de la compétitivité ? Il y a une manière simple pour le faire rapidement : on baisse les coûts de production, en premier lieu celui du travail, puisque celui du capital est à peu près le même partout. On pourrait baisser les salaires français, mais on peut imaginer (même si les syndicats semblent un peu anesthésiés) qu'il y aura quelques résistances. Donc on le fait de manière détournée, en baissant le pouvoir d'achat par une augmentation des prix des biens importés. Avec cette stratégie, il n'y a pas de gain de compétitivité sans perte de pouvoir d'achat, que celle-ci passe par une baisse de salaire ou une augmentation des prix. Cela est peut-être légitime, mais l'adjectif «social» est plutôt mal choisi. Pour être plus précis sur les chiffres, qui manquent cruellement dans ce débat, il faut utiliser une maquette de l'économie française et faire «*tourner le modèle*», comme disent les économistes, pour simuler les effets d'une TVA sociale.

L'étude récente de Maylis Coupet et Jean-Paul Renne permet d'en savoir plus sur ce qu'on va perdre (du fait de l'inflation) et ce qu'on va gagner (en production et emploi). Avec cinq points de TVA sociale en plus, de combien augmenteraient les prix ? Cela dépend du comportement des entreprises françaises et de la manière dont elles réagissent à la baisse de leurs coûts salariaux via la baisse des cotisations, et du comportement des entreprises étrangères et de la manière dont elles absorbent ou non la TVA. Coupet et Renne estiment l'augmentation des prix au bout d'un an à 1,7 %, ce qui est beaucoup. Mais qu'est ce qu'on gagne ? La TVA sociale, en augmentant les prix des biens étrangers par rapport aux biens français, est efficace pour redonner de la compétitivité aux entreprises. Elle produit un effet expansionniste à court terme sur les exportations, la production et l'emploi. L'effet est important au bout d'un an : un point de croissance et presque 200 000 emplois. Mais à la fois la perte de pouvoir d'achat et le gain de croissance et d'emploi s'estompent rapidement, car les salaires s'ajustent sur l'augmentation des prix. A long terme, l'effet est même légèrement négatif, en partie car la TVA est une taxe payée par les consommateurs mais aussi par les entreprises (pour environ 15 % de la taxe) du fait de ce qu'on appelle les «*rémanences de TVA*», qui grèvent leur investissement. Bref, il s'agit d'une politique de relance de court terme, qui en a les avantages et les inconvénients. Clairement, la droite insistera sur l'effet expansionniste en oubliant de mentionner que le gain de production ne se renouvellera pas et que cela se fera au prix d'un regain d'inflation et d'une perte de pouvoir d'achat. La gauche ne fera qu'insister sur ce dernier aspect.

Le chiffre de Coupet et Renne suggère donc que, à court terme, à la fois le coût inflationniste et le gain de croissance d'une hausse de cinq points de TVA finançant la baisse de cotisations sociales sont quantitativement très importants. Cela milite certainement pour une expérience moins drastique, d'un ou deux points seulement.

Autre aspect du problème, qui va dans le même sens d'une utilisation modérée de la TVA sociale : une fraude importante est en train de se développer en Europe sur la TVA et l'augmentation de son taux va aggraver le problème. Le caractère passager de la relance des exportations doit aussi être souligné : la TVA sociale n'est pas une réponse de fond au problème de la compétitivité de la France, qui dépend plus crucialement de notre capacité à innover et à augmenter notre productivité. Dans le contexte européen, la TVA sociale doit être interprétée comme une mesure de rétorsion contre l'Allemagne, qui a déjà utilisé en début d'année cette dévaluation compétitive déguisée. L'euro était censé interdire ce genre de petits jeux, mais les Allemands ont trouvé la faille. Il n'est pas inutile que la France montre à son principal partenaire commercial qu'elle peut aussi jouer de manière non coopérative. Mais il ne faudra pas s'étonner alors que d'autres gouvernements européens fassent de même. Quand tout le monde y sera allé de sa dévaluation compétitive sous forme de TVA sociale, l'avantage compétitif de chacun aura été annulé. On peut parier que la Commission Européenne ne va pas rester les bras croisés et qu'elle cherchera peut-être à imposer un taux de TVA maximum, alors que pour le moment elle n'impose qu'un taux minimum.

Philippe Martin est professeur à l'université Paris-I - Panthéon - Sorbonne.

(Lundi prochain, «*Economiques*» avec Thomas Piketty)

<http://www.liberation.fr/rebonds/chroniques/economiques/263174.FR.php>

© Libération